

Compte-Rendu de l'assemblée générale du Collectif du 7 juin 2008

◇ Début de séance à 15h

Présents : Suzanne Kovacic, Monique, Ginette Clerget, Émile Roman (président), René Siestrunck, Bernard Prunier, Ariane Toussaint (trésorière), Antoine Pourbaix, Norbert Peyrot.

Neuf personnes présentes et 24 procurations : le quorum est atteint et l'Assemblée délibère valablement.

◇ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 9 juin 2007

Le compte-rendu est approuvé.

◇ Rapport moral du Président

De nouvelles menaces pour l'intégrité des deux vallées ne sont pas apparues entre juin 2007 et juin 2008. L'orientation générale reste vers un tunnel ferroviaire sous Montgenèvre. Plusieurs projets existent depuis plusieurs années, avec différentes conséquences pour la vallée de la Clarée :

Un projet dangereux pour la vallée de la Clarée, peu profond, avec une boucle sous le Prorel, un passage au travers de la Guisane, puis sous Peyrolles et un passage au travers de la Clarée avec des nuisances importantes.

Un autre projet plus profond, avec entrée du côté de Villars Saint Pancrace et sortie en Italie, qui ne présente pas de risque pour la Clarée.

L'assemblée confirme la nécessité pour le Collectif de demeurer vigilant.

Le Collectif reste opposé à tout tracé qui traverserait la Clarée.

L'Assemblée demande à AP et RS d'établir un rapport complet et documenté sur l'état des projets, y compris l'état de la communication Lyon-Turin, pour l'AG de 2009. Ce rapport sera ensuite présenté sur le site web du Collectif.

Le site du Collectif <http://www.collectifclaree.com> comprend par ailleurs les adresses des sites touristiques de la vallée et des informations récentes sur le projet Natura 2000.

La fête du Collectif Clarée (anciennement "foire artisanale") se tiendra aux Alberts le samedi 2 août 2008 (voir plus bas)

◇ Rapport Financier

Les comptes de recettes et de dépenses sont présentés et explicités. Les recettes et les dépenses "Melgar" s'équilibrent : le Collectif reverse à l'association Melgar (pour des projets humanitaires au Pérou) les bénéfices de l'opération "Une soupe aux herbes sauvages" du 9 juin 2007. Le don de 250 euros à l'association "Eau-secours" a été décidé à l'AG de 2007.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

◇ Fête du Collectif Clarée 2008

La fête du Collectif se tiendra aux Alberts le samedi 2 août. La fête du pain des Alberts se tient le dimanche 3 août au même endroit, ce qui simplifiera les problèmes de logistique.

Il y aura la traditionnelle polenta et un stand du Collectif.

En plus des artisans qui participent traditionnellement à la Fête, le Collectif recherchera la liste des Associations de Développement Socio-Culturel du Briançonnais (ADCSB) et

proposera à certaines d'entre elles (selon leurs activités) d'être présentes à la fête. On propose de leur demander une cotisation au Collectif si elles ont une activité de vente.

Avec l'accord de Michou Carles, le Collectif organisera une projection de "La soupe aux herbes sauvages" dans la salle de la Cure (qui est occultable). La partie "Petite enfance" sera projetée à 11h et le reste à 17h. Les Carles ne pourront pas être présents mais déposeront au Collectif des DVD pour vente.

Une réunion d'organisation de la fête se tiendra le mercredi 18 juin à 19h à la Maïta (Alberts).

Le Collectif a écrit au maire de Montgenèvre pour demander l'autorisation de tenir la fête aux Alberts.

Le Collectif contactera le maire de Névache pour proposer le principe d'organiser une prochaine fête du Collectif à Névache ou à Plampinet.

◇ **Autres projets**

BP suggère que le Collectif achète de nouvelles casseroles en inox pour la polenta. On cherchera un devis. Comme on s'attend à un coût élevé, le Collectif examinera si d'autres associations sont disposées à partager ce coût.

On établira pour l'AG de 2009 un rapport sur les projets de tunnels (RS et AP, voir plus haut).

Le Collectif prête des tentes pour une fête consacrée à des personnes handicapées.

L'AG marque son accord pour qu'un certain nombre de livres "Histoire du Collectif" soit mis à disposition de BP, comme don d'échange pour un groupe italien lors du concert d'ouverture du festival des Prés.

◇ **Cotisations**

Le montant de la cotisation 2008 reste inchangé : 10 euros.

Pour délivrer des attestations d'exemption fiscale (qui sont parfois demandées), on doit retrouver les statuts du Collectif. AP s'en occupe auprès de JGR.

◇ **Élections, nominations**

Sont réélus comme administrateurs : René Siestrunk, Luc Pascal, Ariane Toussaint.

L'AG est clôturée à 16h30.

Une réunion du CA, immédiatement après l'AG, confirme Émile Roman dans ses fonctions de président, Ariane comme trésorière et nomme Antoine secrétaire et Jean-Gabriel et Bernard secrétaires adjoints.

Le secrétaire.